

Le 11 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

## NOUVELLE PRESTATION OFFERTE AUX AVOCATS PARISIENS : LEXBASE, EDITEUR JURIDIQUE EN LIGNE

La Pépinière du Barreau de Paris, en partenariat avec LEXBASE, offre désormais à ses avocats un accès à l'intégralité de la base de données juridiques LEXBASE. Ainsi, les avocats parisiens peuvent, dès à présent, à partir des postes connectés de la Pépinière, profiter d'un accès à l'actualité juridique la plus exhaustive, à des encyclopédies mises à jour quotidiennement, mais également à la plus importante base de sources officielles.

### A PROPOS DE LA PEPINIERE

La première Pépinière d'avocats créée en France, à l'initiative du Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel, a ouvert ses portes le 1er octobre 2009. Depuis, tous les Bâtonniers successifs ont soutenu son développement et renforcé la place qu'elle occupe au sein de la profession. La Pépinière est accessible à tous les avocats, en particulier ceux qui ont l'esprit entrepreneurial et veulent créer leur propre cabinet. Elle leur permet de bénéficier, pour un temps limité d'une domiciliation et de services annexes indispensables à l'exercice de la profession et au développement d'une clientèle.

### A PROPOS DE LEXBASE

Fortes d'une longue expérience sur internet, les éditions juridiques LEXBASE proposent une gamme complète de produits documentaires, d'informations et de formations e-learning destinés aux professionnels du droit. LEXBASE est, aujourd'hui, un service incontournable du paysage juridique français.

SUIVEZ LES DERNIERES ACTUALITES DE LEXBASE SUR [TWITTER](#) ET [FACEBOOK](#) :



### CONTACT PRESSE :

Shérazade Dahmoune  
[sdahmoune@lexbase.fr](mailto:sdahmoune@lexbase.fr)  
01 44 79 93 15